



#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

Numéro spécial • Budget 2024

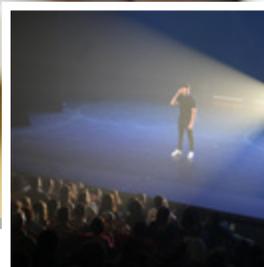
Tout comprendre sur le budget 2024



Transition écologique • p 4-7
L'enjeu majeur du budget 2024



Grands Projets • p 8
La réhabilitation du Nautique se poursuit



Fiscalité et orientations • p 9
Un budget maîtrisé pour l'attractivité de la ville



4 questions au

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE CE BUDGET ?

« Nous avons basé notre budget sur les quatre axes du projet pour lequel nous avons été élus, pour faire de Divonne-les-Bains une ville écoresponsable, verte et durable, pour une ville apaisée pour le bien-être de tous, pour une ville dynamique et touristique et pour une ville connectée. La transition écologique occupe une large place dans notre programme avec un budget de près de 7,5 millions d'euros cette année. Une nouvelle fois, nous avons fait le choix de réaliser des projets et des actions en faveur de notre environnement et de la préservation de notre cadre de vie.

Vincent SCATTOLIN

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

2

Le budget 2024, voté par le conseil municipal le 20 février dernier, a été élaboré en cohérence avec les objectifs et les ambitions de la majorité municipale. Il repose sur quatre principes : préserver, apaiser, rayonner et connecter. De nouvelles actions sont engagées et menées en faveur de la transition écologique et la sauvegarde de notre cadre de vie.

QUELLES SONT LES GRANDES ACTIONS POUR CETTE ANNÉE 2024 ?

De nombreuses actions seront menées dans divers domaines. Pour n'en citer que quelques unes, l'année 2024 verra l'élaboration et le lancement d'un plan pluriannuel de rénovation énergétique des bâtiments avec la mise en œuvre d'un premier programme de rénovation de l'école élémentaire du Centre. Près de 4 millions d'euros sont ciblés sur ce projet. Les autres écoles seront également concernées dans les années à venir. Néanmoins, le groupe scolaire d'Arbère connaîtra un changement important dès cette année avec la réalisation d'une cour végétalisée pour les maternelles. Nous allons également terminer la rénovation du Nautique en salle polyvalente.

Sommaire



P2-3 • Interview du maire Vincent Scattolin



P4-7 • Dossier
La transition écologique



P8 • Les projets structurants



P9 • Fiscalité et orientation



P10-11 • Investissement et fonctionnement



P12-13 • Budgets annexes



P14 • Les grands chiffres

mairie Vincent Scattolin

Autres actions mises en place, la phase 2 du marché public global de performance énergétique pour la rénovation de l'éclairage public. Nous allons poursuivre les missions pour la labellisation Climat Air Énergie avec le lancement des fiches actions sur la mise en place d'une politique d'achat responsable, la construction d'une démarche

“ L'année 2024 verra le lancement du schéma des mobilités durables ”

globale de financement de la politique de transition, une étude maraîchère visant à fournir le restaurant scolaire en augmentant encore la part d'aliments écoresponsables. Nous allons poursuivre la mise en œuvre des refuges pour les oiseaux, avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) de Genthod.

Le projet Grand Lac verra également le lancement de sa maîtrise d'œuvre. Nous allons poursuivre la réalisation du projet du Village des Associations avec les études et le dépôt du permis de construire.

Une application mobile dédiée à notre ville verra le jour en 2024.

QUELS SONT LES PROJETS EN MANIÈRE DE MOBILITÉ ?

L'année 2024 verra le lancement de la mise en place du schéma des mobilités durables. Nous

l'avons travaillé conjointement avec les conseils de quartier. Notre objectif est d'apaiser nos déplacements, de développer les modes doux, de lutter contre le trafic de transit mais également de lutter contre les incivilités routières.

Aussi, une prime à destination des Divonnais pour inciter à l'utilisation des transports en commun a été mise en place depuis le 1^{er} janvier 2024. La prime à l'achat de vélo a elle aussi été renouvelée. Nous allons prochainement inaugurer cinq nouvelles stations de vélos électriques en libre-service afin de compléter le maillage de notre territoire. Ainsi, la ville comptera 18 stations et 100 vélos à destinations des habitants. Nous allons également poursuivre le déploiement de bornes de recharges électriques.

L'ANNÉE 2024 EST AUSSI UNE ANNÉE OLYMPIQUE.

Dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024 et Centre de préparation aux Jeux, nous allons accueillir notamment les Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) durant le mois de juillet. Près de 100 athlètes viendront dans notre ville afin de se préparer pour les Jeux olympiques de Paris 2024. Lors des Jeux du 26 juillet au 11 août, une fan zone sera installée à l'Esplanade du Lac avec diverses animations. En matière de sport, la ville de Divonne-les-Bains rayonnera encore avec l'accueil d'équipes de football et de rugby dans le cadre notamment de notre partenariat avec l'Olympique Lyonnais et le club d'Oyonnax. »



Le projet Grand Lac sera lancé cette année.



Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. **Rédaction :** Amélie VUARGNOZ. **Création graphique :** PAGINA. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS. La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable. Mensuel édité à 6 000 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.

7,5 M
d'euros
pour la transition
écologique

La transition Écologique au cœur des orientations 2024

4

Les élus de la ville de Divonne-les-Bains ont construit le budget pour l'année 2024 en mettant à nouveau l'accent sur la transition écologique. Un engagement qui marque une volonté forte de préserver notre environnement et notre cadre de vie.

Près de 7,5 millions d'euros sont consacrés aux actions et aux projets en faveur de la transition écologique. L'un des gros portefeuilles de ce budget repose sur la rénovation énergétique de nos bâtiments. « 2024 marquera le lancement d'un plan pluriannuel de rénovation énergétique de nos bâtiments, insiste le maire Vincent- Scattolin. Le budget 2024 cible près de 900 000€ sur ce sujet avec la mise en œuvre de notre premier programme, celui de la rénovation du groupe scolaire de primaire Centre. » En 2023, la ville de Divonne-les-Bains a réalisé un audit de rénovation énergétique sur six bâtiments communaux : La Poste, l'école d'Arbère, l'école élémentaire du Centre, l'école maternelle du Centre, l'Esplanade du Lac et le Gymnase. « Nous avons ciblé les priorités. L'école élémentaire du Centre est aujourd'hui le premier bâtiment qui sera rénové. » Plus de 4 millions d'euros seront investis dont 1 million

pour l'année 2024 et 3 millions pour l'année 2025. Les autres écoles suivront.

DES BÂTIMENTS À ÉNERGIE POSITIVE

« La rénovation du Nautique a également été pensée en ce sens. Nous avons souhaité réaliser des travaux pour que la future salle polyvalente soit à énergie positive. Elle ouvrira en janvier 2025. Cela passe notamment par l'isolation de la structure. »

Dans le cadre du marché public global de performance énergétique, des panneaux solaires seront installés sur l'école primaire du Centre, l'école Guy de Maupassant et l'Esplanade du Lac, pour produire localement l'énergie consommée (voir par ailleurs). « La consommation produite devrait permettre de couvrir les besoins du bâtiment. »

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



Mobilité : repenser nos déplacements

La mobilité est un enjeu fort pour la ville de Divonne-les-Bains. Plusieurs actions seront mises en place au cours de 2024 avec pour objectif d'apaiser et de faciliter nos déplacements.

Lorsque que l'on pense à la mobilité on pense à nos voiries. La ville de Divonne-les-Bains a inscrit un budget de 1,2 million d'euros, dont 20% consacrés aux mobilités douces, au budget 2024. Pendant l'année 2024, plusieurs grands chantiers seront menés, notamment la réalisation d'une piste cyclable à la douane de Chavannes-de-Bogis, l'aménagement de l'avenue du Mont-Mussy ou encore la rénovation de la rue de la Combe de l'Eau.

En plus de la rénovation de nos voiries plusieurs projets seront portés pour la mobilité.

LA PRIME TRANSPORT : un partenariat, à hauteur de 20 000€, a été signé avec les Transports Publics Genevois (TPG) afin de prendre en charge une partie des abonnements de transport en commun des Divonnais. Les jeunes de -25 ans sont les principaux bénéficiaires de cette subvention.

LA PRIME VÉLO : depuis 2020, la ville de Divonne-les-Bains subventionne l'achat de vélos des Divonnais en faisant travailler les commerces de proximité. Cette prime est reconduite sur l'année 2024, à hauteur de 20 000€.

LES VÉHICULES CITIZ : en novembre 2023, la ville a inauguré la station d'autopartage

Citiz, située sur la place du Globe, composée d'un véhicule hybride et d'un véhicule électrique. Afin d'inciter le recours

à ce service de mobilité partagée, la ville s'engage sur un abonnement permettant à ses agents d'utiliser ces voitures dans le cadre de leurs déplacements professionnels et permettant aux Divonnais de bénéficier de promotions sur leurs inscriptions. Cela représente un budget de 9 000€.

NOUVELLES STATIONS DE VÉLOS : en 2024, cinq stations de vélos électriques seront inaugurées, permettant de renforcer le maillage de ce service sur la commune. Au total, la ville disposera de 18 stations et de 100 vélos en libre-service.

UNE OFFRE DE TRANSPORT À LA DEMANDE : la ville lancera au printemps une étude sur le transport à la demande afin d'étudier les besoins en mobilité internes à la ville. Les habitants seront sollicités au travers d'enquêtes. Cela permettra de définir des scénarii pour le lancement d'une navette à l'automne 2024.

SCHÉMA DES MOBILITÉS DURABLES : les élus et les conseils de quartier ont repensé un plan de circulation afin de lutter contre le trafic de transit et les incivilités routières. Il sera présenté lors de la réunion publique du 4 mars à 19h à l'Esplanade du Lac.

1,2 M

d'euro pour la rénovation des voiries dont

20% *pour les mobilités douces*





Préserver notre environnement

Dans sa démarche de transition écologique, les élus de Divonne-les-Bains mettent en place de nombreuses actions pour la préservation de notre environnement.

En 2024, la ville accueillera de nouveaux habitants avec l'arrivée de l'écopâturage. Dès le printemps, des moutons seront progressivement installés à proximité du lac. Ils contribueront à la lutte contre la Renouée du Japon, une plante invasive. 9 000€ de fonctionnement et 9 000€ d'investissement sont consacrés à ce projet.

La ville va continuer également ses actions conjointes avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et le Centre Ornithologique de Réadaptation (COR) de Genthod. En dehors des nichoirs qui continueront d'être installés progressivement dans la ville, la LPO et le COR réalisent des inventaires de biodiversité et accompagnent

la ville pour développer des abris protégeant différentes espèces (insectes, hérissons, chauves-souris...). Ces organismes participent aussi à des actions de sensibilisation du grand public et de formation des agents de la ville.

Le bâtiment de la Mélie, situé le long de la Divonne, fera l'objet d'une étude de dépollution cette année en vue de sa destruction et son remplacement par un jardin arboré au bord de la rivière. La démolition interviendra quant à elle en 2025.

Les élus poursuivent aussi leur engagement dans la labellisation Climat Air Énergie. Le bureau d'étude ALGOE accompagne la ville sur la réalisation d'un plan d'adaptation aux changements climatiques, sur un exercice de budget

vert et sur des procédures d'achats publics responsables. La ville vise la labellisation en 2025.



Plantations d'arbres : pour une ville verte et durable

Le programme de 1 500 plantations d'arbres à Divonne-les-Bains entre 2020 et 2026 se poursuit.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et faire disparaître les effets des coupes liées au capricorne asiatique, les élus ont pris l'engagement fort de replanter des arbres en ville. L'objectif est d'atteindre 1 500 nouveaux arbres d'ici 2026 sur le territoire

communal. En 2023, le jardin du Pont des Îles a notamment été finalisé et inauguré grâce au Fonds pour l'arbre. Plus d'une dizaine d'arbres a été également plantée dans la Grande Rue. La ville investit chaque année 100 000€ pour la réalisation de ce projet environnemental.





Le passage en tout led continue

Les travaux liés au marché public global de performance énergétique (MPGPE) se poursuivent dans la ville. L'objectif est de passer en tout led l'éclairage public. Près de 1 480 points lumineux seront ainsi changés. Cela permettra de diviser par 8 la pollution lumineuse, de réaliser au moins 56% d'économie d'énergie et évitera l'émission de 888 tonnes de CO₂ sur la durée du marché (12 ans). Les terrains de football et les trois carrefours à feux (Plan, Arbère, Temple) sont aussi concernés par ce changement. Les 65 armoires électriques seront également remises aux normes. La volonté des élus est également portée sur l'énergie verte. Ce projet, d'un montant de 4 millions d'euros, dont 2,7 millions en 2024, a permis à la ville d'obtenir

677 000€ de subvention de l'État. Aussi, 90% du marché est confié à des entreprises locales.

Pour rappeller, le projet prévoit l'installation de plusieurs sites de production d'électricité. Trois sites ont été identifiés : l'école primaire du Centre, l'école Guy de Maupassant et l'Esplanade du Lac. Cela représenterait 269 MWh, c'est la production annuelle totale sur les trois sites. La ville a estimé à 74 387€ le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour l'école du Centre, 206 630€ pour le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour l'école Guy de Maupassant et 206 630€ pour le coût d'installation des panneaux photovoltaïques pour l'Esplanade du Lac.

7

LES ÉTUDES POUR LE PROJET GRAND LAC SONT LANCÉES

Les études environnementales visant à relever les différentes espèces présentes sur le site ont démarré au mois de janvier. Elles vont se poursuivre pendant un an. Le bureau d'études qui accompagne la ville de Divonne-les-Bains effectuera des relevés à chaque saison. Dans le cadre du projet, la maîtrise d'œuvre débutera cette année et une partie du mobilier urbain sera changée dès cette été pour un coût global de 600 000€.





VILLAGE DES ASSOCIATIONS UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

En extension du gymnase actuel, trois nouvelles salles de sport seront aménagées dans le Village des Associations : une salle d'armes, une salle de boxe, une salle de danse. Un dojo sera également créé. Le cabinet Composite Architectes a été choisi pour la réalisation de ce bâtiment écoresponsable pour un coût prévisionnel de l'ordre de plus de 5 millions d'euros.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



LA RÉNOVATION DU NAUTIQUE SE POURSUIT

Les travaux de rénovation du Nautique se poursuivent en cette année 2024. Le bâtiment sera complètement transformé en salle polyvalente. Les opérations de désamiantage se sont tenues en 2023. Le chantier a repris en ce début d'année, il concerne notamment la rénovation énergétique et thermique du bâtiment. La livraison devrait être prévue au mois de décembre 2024. Le montant des travaux est de 1,5 million d'euros TTC.

+ d'infos

www.divonnelesbains.fr



INVESTIR POUR LA SÉCURITÉ

200 000€

C'est le montant ciblé en 2024 pour continuer le déploiement de la vidéoprotection à Divonne-les-Bains. À terme près de 150 caméras couvriront les points stratégiques de la ville, comme le centre-ville, le lac, l'Esplanade du Lac ou encore le parking de la gare.



TERRE DE SPORT

150 000€

C'est le montant ciblé pour l'accueil des équipes sportives et l'organisation d'une fan zone lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. La ville de Divonne-les-Bains accueillera notamment les Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) au mois de juillet.





Pas d'augmentation d'impôts en 2024

Le budget primitif de 2024 permet une nouvelle fois à la collectivité de Divonne-les-Bains de porter de nombreux projets structurants inscrits dans le programme municipal de 2020 (environnement, sécurité, urbanisme, culture, économie...).

Cette année encore, le budget est construit sans hausse de l'imposition des ménages divonnais, tout en renforçant l'offre et la qualité des services proposés aux citoyens. Un équilibre budgétaire qui vient redynamiser l'attractivité de notre ville.

Le budget de 2024 s'équilibre à **31,8 millions** d'euros avec **25,9 millions** de fonctionnement et **5,9 millions** d'investissement.

LES ORIENTATIONS DU BUDGET

- Aucune hausse de la part communale des impôts locaux ni de recours à l'emprunt,
- Poursuite du désendettement de la ville,
- Poursuite de l'investissement pour la réalisation des projets du mandat.

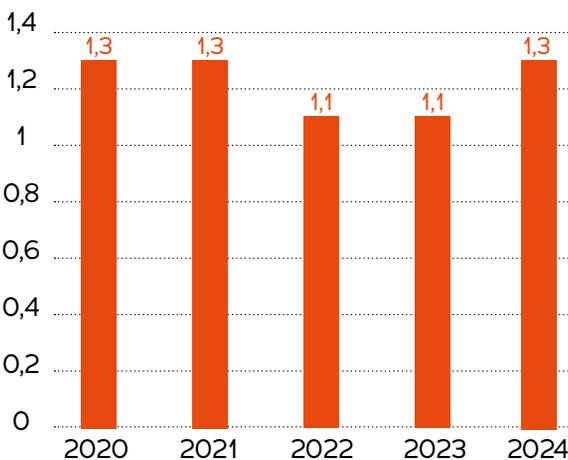


* Ce montant sera porté à 20 millions d'euros après l'affectation du résultat de 2023.

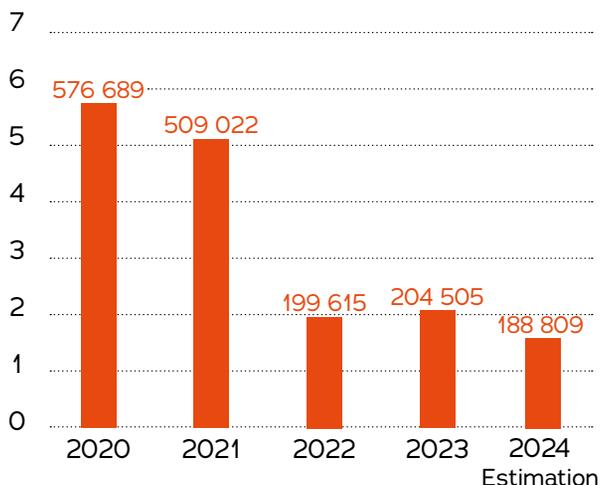
UNE GESTION DE LA DETTE RIGOUREUSE POUR NOUS PERMETTRE D'INVESTIR POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



CAPITAL DE LA DETTE REMBOURSÉ
En millions d'euros



INTÉRÊTS DE LA DETTE
En milliers d'euros





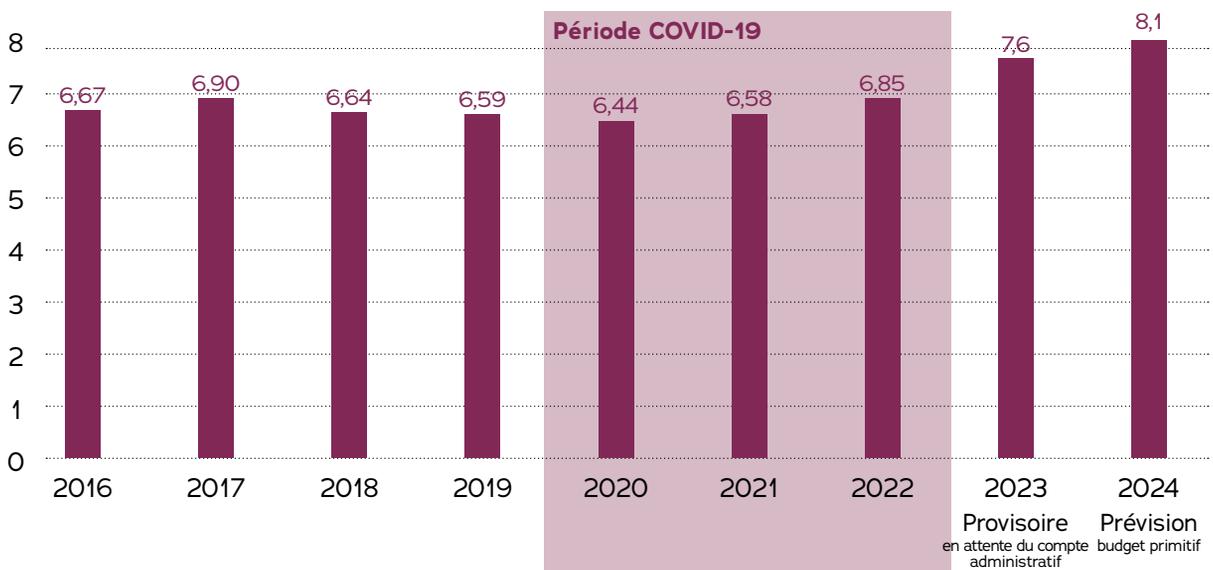
Pour un service public de qualité

Face aux difficultés de recrutement, à l'augmentation du coût de la vie (inflation, hausse du coût de l'énergie, cherté des loyers...) et dans le souci de toujours proposer un service public de qualité aux habitants, la ville de Divonne-les-Bains a mis en place plusieurs actions en faveur du personnel communal. Elles concernent notamment : la revalorisation du point d'indice de 1,5% au 1^{er} juillet 2023, l'indemnité de résidence instaurée le 1^{er} décembre 2023, la progression indiciaire des bas salaires avec l'attribution de points d'indice supplémentaires, la mise en place de la prime exceptionnelle pour le pouvoir d'achat. Des postes ont également été créés au sein de la collectivité notamment à la police municipale (3 ASVP), aux pôles proximité et transition écologique. Les charges de personnel ont ainsi augmenté, passant de 7,6 millions en 2023 à 8,1 millions en 2024.



CHARGES DE PERSONNEL

En millions d'euros

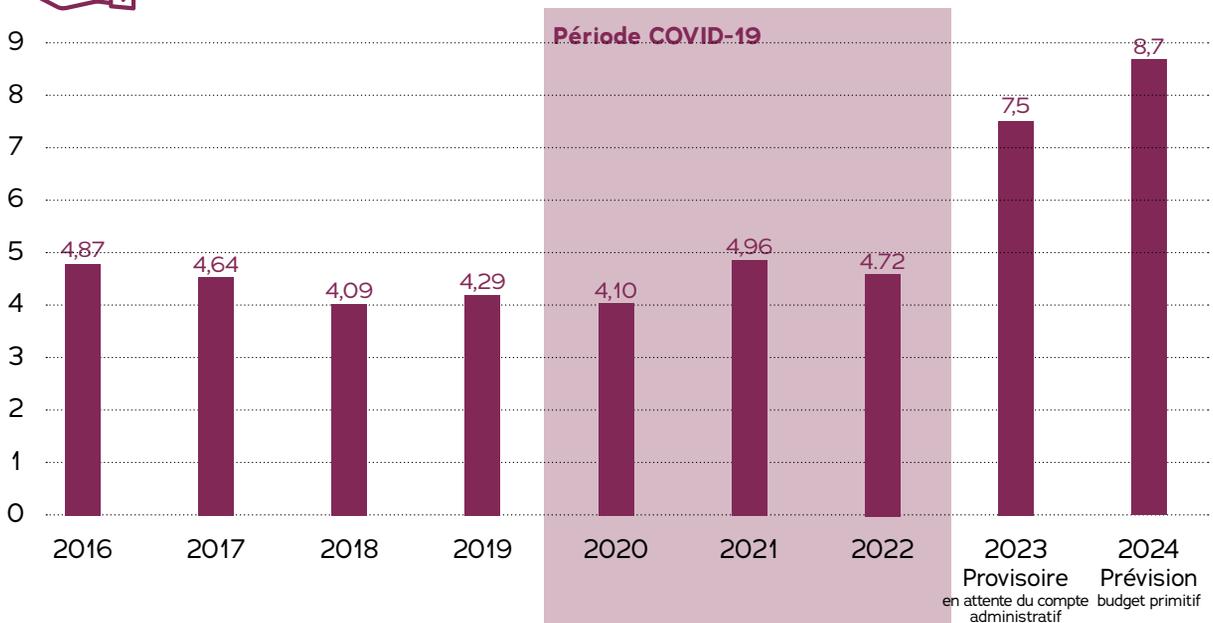


10



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

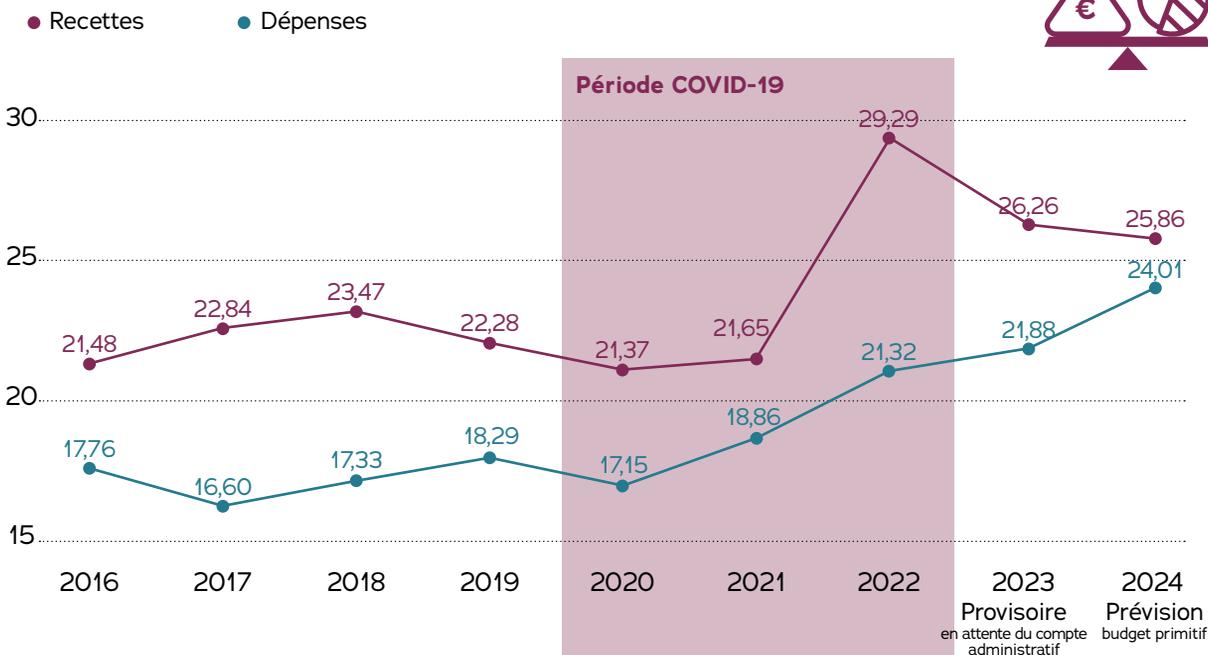
En millions d'euros





ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

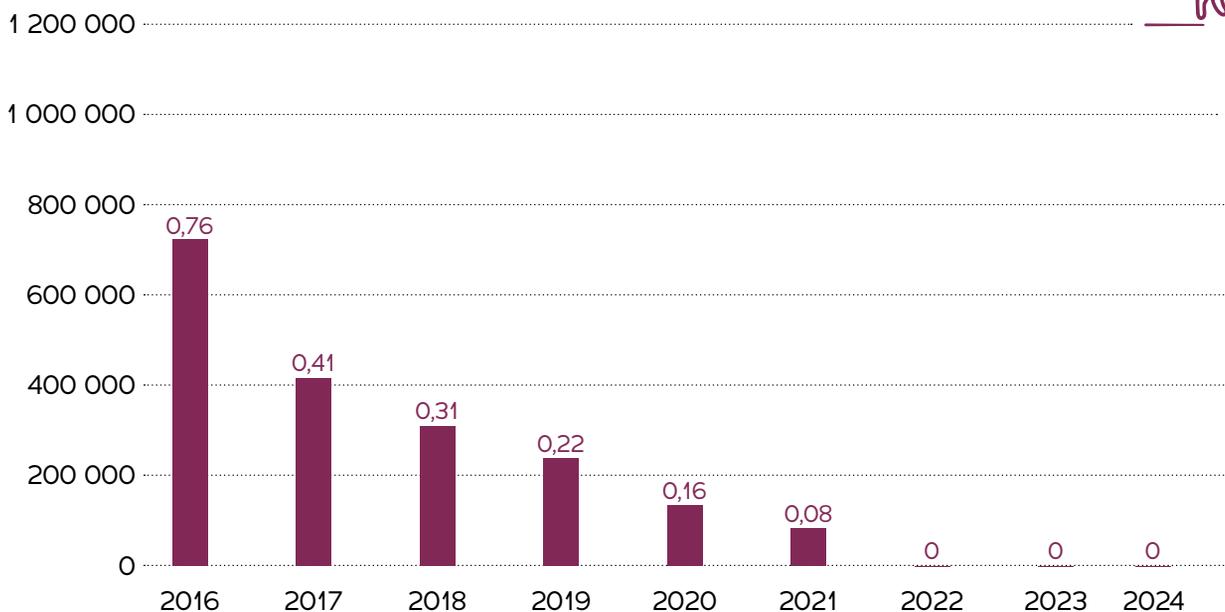
En millions d'euros



La hausse des dépenses et des recettes s'explique par la volonté de réaliser de nombreux projets structurants pour la Ville en s'inscrivant dans une démarche de transition écologique.

DOTATION DE L'ÉTAT

En millions d'euros





BUDGET DU CENTRE CULTUREL L'ESPLANADE DU LAC



1 940 582€

dépenses de fonctionnement



467 896€

dépenses d'investissement

12



BUDGET DE L'ÉCOQUARTIER DE LA GARE



1 057 950€

dépenses de fonctionnement



928 000€

dépenses d'investissement



BUDGET DES BOIS ET FORÊTS



72 600€

dépenses de fonctionnement



22 000€

dépenses d'investissement



BUDGET DES BAUX ET CONCESSIONS



75 578€

dépenses de fonctionnement



20 704€

dépenses d'investissement



BUDGET DES ACTIVITÉS DE LOISIRS ÉQUESTRES ET GOLF DE L'HIPPODROME



318 700€

dépenses de fonctionnement



60 000€

dépenses d'investissement



BUDGET PISCINE ET PLAGE



979 382€

dépenses de fonctionnement



170 000€

dépenses d'investissement



Divonne-les-Bains en chiffres :

Située à 15 kilomètres de Genève, la ville de Divonne-les-Bains dispose d'une situation stratégique à l'est du département de l'Ain, aux portes de la Suisse. Avec plus de 10 000 habitants, elle tient une place centrale au cœur du pays de Gex, agglomération de plus de 100 000 habitants. Reconnue pour son attractivité commerciale, culturelle, touristique et thermale, elle rayonne par sa dimension internationale avec plus de 90 nationalités.

Nichée au pied du Jura, Divonne-les-Bains, ville forte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, bénéficie d'un cadre de vie exceptionnel entre lacs et montagnes à seulement 20 kilomètres de l'aéroport international de Genève. La ville dispose d'une attractivité commerciale avec plus de 100 commerces en centre-ville et de deux marchés hebdomadaires reconnus (plus de 100 stands).

10 353

habitants (dont 6 775 électeurs)



14

1 215

enfants scolarisés dans les établissements publics

151

associations



*auxquels s'ajoutent les différentes mises à disposition de locaux, de matériels...

En 2024

162

employés communaux permanents





LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Budget ambitieux, actions concrètes, promesses tenues !

Nous sommes fiers de ce budget 2024 car il illustre parfaitement les 4 axes du projet pour lequel nous avons été élus : rendre Divonne-les-Bains plus préservée, plus apaisée, plus rayonnante et plus connectée.

Parmi les nombreuses actions permises par ce budget, citons l'accélération de la rénovation énergétique de nos bâtiments, le développement des mobilités douces, la poursuite des 1.500 plantations d'arbres, la rénovation des voiries, la promotion de la culture et du sport, l'entretien de la

piscine, la mise en ligne d'une application mobile, ou encore l'accélération des grands projets comme la rénovation du Nautique, le village des associations, le projet Grand lac, ou bien sûr l'ÉcoQuartier de la Gare.

Nous sommes également fiers de ce budget car il illustre notre bonne gestion des finances communales : près de 6 millions d'euros d'investissements sans augmentation des taux d'impôts ni de dette supplémentaire et recherche de subventions pour chaque projet. Promesses tenues !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Beaucoup de ressources, pas assez d'avancées

Le chantier énergétique s'est matérialisé avec un plan d'éclairage LED et la rénovation en cours du Nautique (tiendra-t-on la date d'ouverture en 2024 après 3 reports ?) mais quid du reste : les pistes cyclables ? la rénovation des bâtiments publics ? cela ne va pas assez vite. Divonne ville de tourisme : la reprise du Château par le groupe Centaurus est une bonne nouvelle. Mais quid des Thermes ? Les repreneurs annoncés sont aux abonnés absents, le projet du lac n'avance pas, l'hippodrome accueille de moins en moins de courses et notre Office de Tourisme n'a même plus son label. Il y a urgence à

réinvestir dans ces vecteurs d'attractivité qui ont fait notre dynamisme et notre identité.

Agrandir nos écoles ou en ouvrir une nouvelle ? rénover nos centres de loisirs ? remis à plus tard. Investir dans notre piscine ? pour l'instant, on se dit qu'on va d'abord lancer une étude...

La smart city ? une chimère. Les autres villes lancent des applications ; et nous ?

Pourtant nous avons des ressources à Divonne : budget ultra excédentaire, recettes fiscales en hausse, reversement du Casino revenant à des sommets. Quand allons-nous enfin investir sérieusement dans notre ville ?

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Un contexte budgétaire très favorable mais une réponse déconnectée des besoins clés

Nos recettes de fonctionnement sont structurellement supérieures à nos dépenses de fonctionnement : solde positif de 1, 2 M d'Euros au budget 2023 ; 1, 8 ME pour 2024 sur les 24 ME de dépenses. Année après année, la ville mets ainsi de l'argent de côté grâce à une situation unique en France avec son casino et sa compensation pour frontaliers (en hausse, respectivement 5, 2 et 3, 1 ME pour 2024). Ceci malgré la dette de 2,4 ME liée aux études et frais divers sur des projets mal gérés ou avortés : suivi des thermes et déménagement au bord du lac, usine

d'embouteillage, quartier de la gare...

Avec de tels atouts, les priorités ne portent toujours pas assez sur ce qui est essentiel :

- Un budget pour développer le logement social et communal et ainsi loger les personnes travaillant pour nos enfants, nos commerces...(exemple : attribuer le nouvel impôt de 1 ME de taxe sur les résidences secondaires à ce problème)
- Un budget pour l'économie Divonnaise. Longtemps florissante, elle n'est pas vouée à dépendre de l'économie Suisse si des moyens se mettaient en place autour des thermes, du bien-être et du sport.

amauryguibert@divonne.fr



LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS



L'ÉCOQUARTIER DE LA GARE



LES ÉCOLES ET LES COURS



Divonne-les-Bains investit pour vous

LA MOBILITÉ DURABLE



LA JEUNESSE



L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

